

Mesures d'urgence—Loi

position de sa collègue qui était responsable des Affaires extérieures, la députée de New Westminster—Coquitlam (M^{me} Jewett), cette députée qui avait proposé l'ingérence agressive et armée en Afrique du Sud, d'ailleurs il faut dire au crédit des socialistes que son chef a trouvé que cette attitude-là ne serait pas électoralement rentable. Il a décidé de museler sa députée. Alors j'espère que cela répondra à sa question.

[Traduction]

M. Blackburn (Brant): Madame la Présidente, je tiens à formuler une observation au sujet de la violence et de l'oppression. Je tiens à rappeler au député et à d'autres de nos collègues qui ont blâmé la députée de New Westminster—Coquitlam (M^{me} Jewett), naguère critique pour notre parti du dossier des affaires extérieures, qu'au début de la Seconde Guerre mondiale, lorsque les hordes nazies ont envahi la Hollande, la Belgique, la France, le Danemark, la Norvège et d'autres pays, elles ont enlevé la liberté et la démocratie à des pays où la démocratie fleurissait et où la règle du droit prévalait. Pendant cette occupation, des parlementaires et des syndicalistes, citoyens naguère respectueux des lois sont entrés dans la clandestinité. Dans leur lutte pour rétablir la démocratie et conquérir leur liberté, ils ont dû recourir à la violence. Voilà ce dont il est question. Parfois, il n'y a pas d'autre moyen.

Voilà la situation avec laquelle les Noirs d'Afrique du Sud sont aux prises. Selon eux, il n'existe à peu près pas d'autre moyen d'accéder à la liberté et à l'égalité. N'allons pas leur jeter la première pierre. Nos alliés européens ont agi exactement de la même façon lors de la Seconde Guerre mondiale et je les en félicite.

[Français]

M. Fontaine: Madame la Présidente, j'ai un très bref commentaire. Lorsque j'entends le député de Brant (M. Blackburn) commenter mes propres interventions à la Chambre, je voudrais lui demander si c'est un député du Canada ou si c'est un député d'Afrique du Sud, ou de l'Europe ou du Guatemala, etc. Est-ce qu'il représente ici les Canadiens ou s'il a obtenu son mandat de la part des pays socialistes ou d'autres pays du monde?

Parce que, à un moment donné, nous sommes députés ici, à la Chambre des communes, pour représenter les intérêts des Canadiens. Qu'est-ce que vous faites lorsque vous vous référez... ou que font les socialistes? Ils se réfèrent à tous les pays du monde? Je comprends qu'ils ont des problèmes mais nous avons des ministères qui s'occupent de cela, nous avons des organismes internationaux, nous avons une excellente crédibilité, nous avons une réputation de gens qui défendent la paix à la grandeur du monde. Qu'est-ce qu'ils viennent faire ici en s'attribuant des responsabilités à l'intérieur des différents pays socialistes?

[Traduction]

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Madame la Présidente, je veux commencer en demandant aux députés de faire preuve de discipline dans ce débat. Il est déjà assez difficile de décider quand il faut enlever leurs droits et leurs libertés à nos concitoyens, comme le propose ce projet de loi, et quand il faut donner ces pouvoirs extraordinaires au gouvernement. A mon avis, en discutant d'événements qui se sont passés dans d'autres pays et en parlant d'histoire, on manque, pour ainsi dire, de respect au sujet à l'étude.

On a contesté l'utilisation de la Loi sur les mesures de guerre en 1970. J'étais membre du parti qui a décidé de présenter cette loi et j'ai été ensuite membre du gouvernement qui l'a défendue. Je la défends encore aujourd'hui.

Cependant, je ne veux pas m'écarter du sujet. Je crois que nous avons beaucoup à apprendre de l'histoire. Nous devrions essayer d'améliorer le projet de loi et d'adopter une mesure législative adéquate dans ce domaine. Je regrette beaucoup, cependant, qu'on se serve du débat pour revenir sur l'utilisation de la Loi sur les mesures de guerre en 1970.

J'ai quelque chose à dire à ce sujet. Des ministériels et des néo-démocrates ont profité de l'occasion pour critiquer l'ancien gouvernement de ne pas avoir corrigé les défauts de la Loi sur les mesures de guerre pendant qu'il était au pouvoir. Les scènes dont nous venons d'être témoins illustrent au moins l'un des obstacles importants qui ont empêché le gouvernement d'étudier et de remplacer la Loi sur les mesures de guerre. Les législatures précédentes ont souvent utilisé des occasions comme celle-ci pour reprocher au gouvernement des événements survenus en 1970 plutôt que de discuter des tentatives qu'il faisait pour moderniser et mettre à jour la Loi sur les mesures de guerre ou pour la remplacer par une autre. Je pense que le changement de gouvernement a au moins eu l'avantage de mettre en place une opposition qui est plus calme face aux urgences et qui veut examiner posément le projet de loi qu'on nous présente et c'est ainsi que je propose que nous l'étudions et que notre critique, le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins) l'a étudié.

Ce débat ne devrait pas servir de prétexte pour attaquer le gouvernement ou l'opposition ou pour réécrire l'histoire. J'en ai assez de ce genre de débat. C'est l'une des caractéristiques des législatures précédentes qui ont empêché le gouvernement de régler cette question.

Les critiques que nous adressons au projet de loi sont importantes et profondes. Nous préférierions même la Loi sur les mesures de guerre à ce projet de loi s'il n'est pas amendé, comme je l'expliquerai dans un instant. Cependant, nous n'accusons pas le gouvernement de vouloir se faire accorder des pouvoirs spéciaux ou des pouvoirs d'urgence pour pouvoir déclarer une situation d'urgence et pour suspendre les droits et les libertés des Canadiens, comme l'opposition nous le reprochait constamment quand nous étions au pouvoir. C'est l'atmosphère qui régnait dans les législatures précédentes quand on parlait de pouvoirs d'urgence.

Je me souviens qu'on me demandait tous les jours à la Chambre, en tant que solliciteur général, à quel endroit je construisais mes camps de concentration civils et quel budget était alloué à cette fin. Les insinuations absurdes que l'opposition faisait dans le passé ont faussé tout effort que le gouvernement aurait pu faire pour remplacer la Loi sur les mesures de guerre. Maintenant que nous sommes sur le point de la voir remplacée, j'espère qu'on le fera sans profiter du débat pour essayer de démolir M. Trudeau, qui ne le mérite pas, en lui reprochant d'avoir invoqué la Loi sur les mesures de guerre alors que certains députés jugeaient que ce n'était pas nécessaire.